

CDECS-PIN no 18 du 22.10.2004 – la lettre d'information électronique

1. Avenir des ESC

La réalisation effective en école du projet pilote „Avenir des ESC“ commencera au début de l'année scolaire 2005/2006. Nous devons tout mettre en œuvre afin d'éviter que ne se reproduisent la précipitation, les incertitudes, les effets secondaires indésirables et les mauvaises évaluations qui ont caractérisé la réforme de la formation commerciale de base à un point tel qu'il est aujourd'hui déjà nécessaire de revoir, au cours des trois années qui viennent, le règlement pour la profession d'employé de commerce.

2. Pénurie de places d'apprentissage – croissance du chômage des jeunes – école de commerce

Le 15 octobre dernier, l'Union syndicale suisse (USS) a publié les chiffres du dernier baromètre des places d'apprentissage. Du communiqué qui a été diffusé, nous extrayons les passages suivants :

Une recherche de places d'apprentissage toujours plus précoce, plus dure et fréquemment décourageante. Une petite offre de 10^e année scolaire ou d'autres solutions transitoires visant un but précis. Un apprentissage qui ne déroule souvent pas selon les vœux des intéressé(e)s. Des salaires d'apprenti(e)s en baisse réelle depuis des années. Et, une fois l'apprentissage terminé avec succès, un premier passage par le chômage. Et la protection de la jeunesse est mise à mal avec, pour conséquence, plus de travail de nuit et du dimanche pour les jeunes : un nombre toujours plus grand de jeunes se trouvent exclus.

Ça ne peut plus continuer comme ça. Sinon toute une génération de jeunes sera frustrée, faute de perspectives professionnelles. Conséquence : une régression sociale inévitable, avec tout ce que cela suppose et que l'on connaît bien. La revalorisation de la formation professionnelle par rapport à la formation générale – cela, grâce à la nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFPr)-, la maturité professionnelle et les nouvelles hautes écoles spécialisées prendraient alors rapidement fin.

Aujourd'hui, nous devons faire plus que seulement attendre la reprise. Nous avons besoin de plus que des appels lancés par le Conseil fédéral et les cantons aux entreprises, plus que des mesures qui ont été prises grâce à la pression des syndicats et des associations de jeunesse (initiative pour des places d'apprentissage) dans le cadre de la cellule d'intervention « Places d'apprentissage 2003 ».

Nous avons tout de suite besoin d'un pacte pour le nombre croissant de jeunes qui terminent leur scolarité, en particulier là où les offres de formation duale font défaut, dans les grandes villes.

De toutes les mesures préconisées pour résoudre ce problème, la première qui s'impose est la suivante :

L'offre défaillante des entreprises doit être compensée par une augmentation de dix pour cent des offres de formation entièrement scolaire pour les professions d'avenir (écoles de commerce et écoles de culture générale, écoles de métiers proposant également des offres pour les catégories sociales plus faibles).

Le texte intégral du communiqué de l'USS peut être consulté sur l'Internet sous : www.sgb.ch/fr/f-homeframeset.html